

Basse-Terre, le 19 août 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE RELATIF À L'EAU DESTINÉE À LA CONSOMMATION HUMAINE TEMPÊTE ERNESTO (N°4)

Notre territoire a été impacté par les fortes pluies de la semaine dernière. La production et la distribution de l'eau potable ont pu être perturbées.

Des contrôles de la qualité de l'eau ont été réalisés en fin de semaine dernière en sortie des usines de traitement, sauf à :

- Beaugendre à Vieux-Habitants
- Vannibel le Neuf à Vieux-Habitants
- Mahault à Pointe-Noire
- Les Plaines à Pointe-Noire
- Belle-Terre à Gourbeyre
- Soldat à Vieux-Fort

en raison de contraintes de terrain.

Les prélèvements pour ces usines de production sont réalisés ce lundi, en complément des recontrôles pour les usines de La Digue à Capesterre Belle-Eau et de Solitude à Sainte-Rose, pour lesquels les résultats bactériologiques reçus présentaient une contamination bactériologique. **Cf. annexe I)**

Pour les secteurs alimentés par les usines citées ci-dessus, il est toujours fortement déconseillé de consommer l'eau pour la boisson et les préconisations émises le lundi 12 août 2024 restent en vigueur (pour rappel voir ci-après en annexe II).

Les analyses bactériologiques des autres usines de Guadeloupe effectuées lors de la campagne post tempête Ernesto sont terminées et ne présentent pas de contamination bactérienne. Pour ces autres usines de Guadeloupe, dans l'attente des résultats complets (manque notamment le paramètre Aluminium) l'eau peut de nouveau être consommée sauf chez les **personnes sensibles (= dialysées et enfants de moins de onze ans)**.

Le contrôle sanitaire régulier a repris ce jour.

ANNEXE I

LISTE DES SECTEURS ALIMENTÉS PAR LES USINES DE BEAUGENDRE, VANNIBEL À VIEUX-HABITANTS, MAHAULT ET LES PLAINES À POINTE-NOIRE, BELLE-TERRE À GOURBEYRE, SOLDAT À VIEUX-FORT, LA DIGUE À CAPESTERRE BELLE-EAU ET SOLITUDE À SAINTE-ROSE POUR LESQUELS LES PRÉCONISATIONS DU 12 AOÛT 2024 SONT MAINTENUES :

- Les stations de traitement de Beaugendre et de Vannibel à Vieux-Habitants permettent l'alimentation de toute la commune de Vieux-Habitants.
- Les stations de Mahault et des Plaines à Pointe Noire alimentent les quartiers de Pointe-Noire : Mahault, Crammier, route de la traversée, route du château d'eau, Jeremy, route des Plaines, Les Plaines, Chemin Millard, l'Espérance.
- La station de Belle-Terre à Gourbeyre alimente les quartiers de Gourbeyre : Grande-Savane, Le bourg, Valkanaers, Dos d'Ane, Gillardin, Champfleury, Bisdary, Rivières Sens, l'observatoire, Saint Charles, Galéan, Blanchet, rue Charles Boromé.
- La station de Soldat à Vieux Fort alimente toute la commune de Vieux-Fort.
- La station de traitement de la Digue à Capesterre Belle-Eau alimente les quartiers ci-dessous :
 - à Capesterre Belle-Eau : Bélair, Carangaise, Moravie, Cambrefort, Bois-Riant, Monrepos, Carangaise, Changy, Poirier, Doyon, Roseau, La Sarde, Sainte-Marie, Dame Jeanne Cassée, Four à Chaux ;
 - aux Abymes : Décharge, Ecodec, Petit-Pérou, Morne Caruel, Morne Vergain, Cour Ferrand, Dugazon, Dugazon de Bourgogne, Salle d'Asile, Vieux-Bourg, Anquetil 2 et 3, Pages, Cour Tony, RN5, Hibiscus, Morne Mamiel, Chemin de Carrère, Cité Fléret, CHU, Bouliqui, Boisvin, Desravanière, Bozon, Caraque, Chazeau, Coma, Tertulien, Azède, Pavé, Beausoleil, Fonds Bambou, Blanchard, Papin, Desravinières, Terrasson, Bois de Rose, Jaspard, Belle Fontaine, Céligny ;
 - à Pointe-à-Pitre : Chauffour, Duthau, Marina, Tonelle, Bezon, Université, Carénage, Morne Bernus, Morne torudu, Timothée Gendrey, Louisy Mathieu, Marina ;
 - à Petit-Bourg : Bergette, Morne à Gomme ;
 - au Gosier : Bois de Rose, Route de Cocoyer, Champagne, Leroux, Impasse Leroux, Tambeau, Mare à Bwé, Goyave, Besson, Morne Diavet, Grande Ravine, Impasse Nocente, Besson, Chemin de Labouaye, Barbés, lotissement Cannelle, Lotissement Vanille, Guiampo, Beaumanoir, Michaux 1, Michaux 2, Maudette, Gros Monbin, Brindeau, Petit-Havre, Morne Jacques, Vercino, Route de la Mutuelle, providence, Pliane, Vercino, Rue de la Chapelle, Salline, Plateau Joab, Beline, Mare Gaillard, Fond-Thezan Sainte Anne, Filbustier, Bernard, Béline, Simonet, le Bourg Gosier, Belle Plaine, Riviera, Bas Du Fort, Montauban, Route des Hotels, Brindeau, Petit-Havre, Vercino, Route de la Mutuelle, Providence, Plaine Vercino, Rue de la chapelle, Salline, Poucet, Pointe de la Verdure, Bourg, L'Houezel, Dampierre, Dunoyer, Périnet, Grande Ravine, Belle Plaine, Fond Marius, Leroux, Bouliqui, Moreau, Grands Bois, Saint-Félix ;
 - à Goyave : toute la commune.
- la station de traitement de Solitude à Sainte-Rose alimente les quartiers : Solitude, Desbonnes, Daubin, Duzer, Davidon, Bachelier, Vinty, Nogent, Cluny, Madame, Comté, La Ramée, Sainte-Marie, Gonon, Espérance, Saint-Denis, Les Hauteurs de Desbonnes.

ANNEXE II

LES PRÉCONISATIONS ÉMISES LE LUNDI 12 AOÛT 2024 :

- Restreindre les usages de l'eau (piscines, lavages voitures etc.) pour permettre le retour progressif en eau des réseaux ;
- Rester à l'écoute des informations officielles communiquées sur la situation ;
- Si l'eau présente une coloration, est trouble ou en cas de doute, il est alors recommandé de ne pas l'utiliser telle quelle pour la boisson, le brossage des dents ou pour un usage alimentaire ; Toutefois, dans ces circonstances exceptionnelles vous pouvez procéder à la désinfection de l'eau par ébullition selon les modalités suivantes :
 1. Porter à ébullition à gros bouillons (à feu très fort) pendant une durée de 5 minutes impérativement dans un récipient avec un couvercle. Par conséquent, les dispositifs de type four à micro-onde ou bouilloires électriques ne peuvent être utilisés que s'ils permettent de respecter cette préconisation ;
 2. Laisser refroidir l'eau pour éviter tout risque de brûlure ;
 3. Si nécessaire, transvaser l'eau bouillie et refroidie dans un récipient propre et fermé qui aura été nettoyé et rincé au préalable avec de l'eau bouillante, ce qui est incompatible avec les matériaux ne résistant pas à la chaleur comme les plastiques ;
- Se préparer à ce que cette situation perdure quelques jours.